

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 527

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 44

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article procède à la sous-indexation des prestations familiales et des pensions de retraites vis-à-vis de l'inflation. En effet, celles-ci ne seront revalorisées que de 0,3 % alors que l'inflation devrait s'établir autour de 1,6 %.

C'est là un nouveau coup que le gouvernement porte aux familles et aux retraités.

Or on assiste à un ras-le-bol bien compréhensible de ces catégories qui se voient ponctionnées de toute part, après une hausse de la CSG brutale et douloureuse pour beaucoup.

Alors que notre taux de natalité baisse de manière continue depuis 3 ans, il conviendrait plutôt de repenser notre politique familiale au lieu de raboter chaque année, pour mieux soutenir les familles.

Quant à nos aînés, ils ne supportent plus de voir rogner leur pouvoir d'achat alors qu'ils ont travaillé pendant des années, qu'ils ont cotisé pendant des décennies et qu'ils voient le fruit de leurs efforts rogné de manière brutale et continue.